

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AOC.ABIDJAN »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Akouedo
Palmeraie Ephrata Nouveau goudron, route de la Cité
SIR, Lot 169, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/03/2023, et enregistrés au CEPICI le 02/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AOC.ABIDJAN »

Objet : La distribution et la vente de produits divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Akouedo
Palmeraie Ephrata Nouveau goudron, route de la Cité SIR,
Lot 169, Ilot 18

Dirigeant(s) M AGNINI MIEZAN SYLVAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03814 du 30/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48557/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

